

APPEL À CANDIDATURES POUR LA SÉLECTION D'UN OU DE PLUSIEURS ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF POUR LA CONCEPTION, L'ORGANISATION ET L'ANIMATION D'ACTIVITÉS DE FORMATION AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Objet de la présente consultation	Termes de référence pour la sélection d'un ou de plusieurs organismes à but non lucratif pour la conception, l'organisation et l'animation d'activités de formation aux métiers du numérique, dans le cadre du Projet D-CLIC, formez-vous au numérique de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
Commanditaire	Organisation internationale de la Francophonie (OIF) Direction de la Francophonie économique et numérique
Date	Juin – Décembre 2024

Remarque : L'utilisation du masculin dans le présent document a pour seul but d'alléger le texte et s'applique sans discrimination de genre.

1. Présentation du commanditaire

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une organisation internationale intergouvernementale de coopération multilatérale fondée en 1970, regroupant actuellement 88 États et gouvernements membres et observateurs partageant l'usage de la langue française. L'OIF est une personne morale de droit international public et possède une personnalité juridique. Son siège est basé à Paris, France.

Elle est financée par les États et gouvernements membres, sous forme de contributions obligatoires ou volontaires.

L'OIF met en œuvre sa coopération multilatérale francophone aux côtés de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et de quatre opérateurs : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5 monde, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Université Senghor d'Alexandrie.

La nouvelle programmation quadriennale 2024-2027 de l'OIF est structurée suivant trois programmes stratégiques :

- Programme stratégique 1 : La langue française au service des cultures et de l'éducation
- Programme stratégique 2 : La langue française au service de la démocratie et de la gouvernance
- Programme stratégie 3 : La langue française, vecteur de développement durable

2. Contexte et justification

Dans le cadre de sa Programmation quadriennale 2023 - 2027, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a placé le numérique comme axe stratégique prioritaire pour le soutien aux initiatives des jeunes et des femmes francophones.

Le développement de nouveaux métiers du numérique adaptés à l'expansion des marchés afférents est l'un des corollaires l'évolution de l'économie numérique, que tous les États et gouvernements doivent prendre en considération dans la conception et la mise en œuvre de leurs politiques publiques en faveur de l'emploi. La réinvention d'une offre professionnelle adaptée à la transformation numérique de leurs économies devient dès lors un défi majeur pour les pouvoirs publics. Tous les pays francophones sont d'ores et déjà touchés par ces mutations du marché de l'emploi et l'explosion du secteur numérique.

L'axe d'intervention II de la Stratégie de la Francophonie numérique (SFN) « ii. Améliorer l'acquisition des compétences numériques, en particulier par les jeunes, les femmes et les personnes en situation de vulnérabilité » traduit la volonté des États et gouvernements membres de l'OIF d'agir dans le sens du renforcement des compétences numériques des populations francophones.

C'est pourquoi, en cohérence avec ses missions et les demandes/besoins de ses États et gouvernements membres, l'OIF a développé le projet « D-CLIC, formez-vous au numérique avec l'OIF »¹ pour la formation massive au numérique, notamment à ses métiers. Le Projet est mis en œuvre depuis 2021 ambitionne principalement :

- D'accompagner le renforcement des compétences numériques des populations francophones afin de répondre aux évolutions rapides des sociétés, des marchés économiques et du monde du travail, et d'améliorer l'employabilité durable, en particulier pour les populations les plus vulnérables (jeunes, femmes, populations éloignées de l'emploi, etc.).
- D'initier et familiariser la population francophone à l'univers du numérique en s'appuyant sur son réseau de partenaires dans l'ensemble de l'espace francophone, y compris en zone rurale.
- D'accompagner les États et gouvernements pour la transformation numérique en visant le développement et le renforcement des cadres réglementaires nationaux à travers entre autres la formation des agents publics aux enjeux de la gouvernance du numérique, le renforcement de capacités d'opérateurs de formation des agents publics.
- D'accompagner les acteurs publics, les opérateurs de formation et les acteurs éducatifs dans la conception, la structuration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation d'actions de renforcement des capacités et compétences numérique.

Dans le cadre de sa phase pilote 2021-2023, le projet D-CLIC s'est focalisé sur le volet « *Formation aux métiers du numérique* » et « *Gouvernance du numérique* » et a permis :

- De former 2500 jeunes aux métiers du numérique dans quatorze (14) pays (Burkina Faso, Djibouti, Congo RD, Côte d'Ivoire, Gabon, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo et Tunisie) à travers des structures de formation locales (opérateurs de formation). Les formations se sont déroulées en format présentiel et hybride ;

¹ <https://www.francophonie.org/dclic>

- De sensibiliser/former plus de 400 agents publics francophones à la gouvernance du numérique.

En complément du dispositif de formation en présentiel et hybride en vue notamment de faire passer le projet à l'échelle en touchant plus de pays et de personnes, tout en renforçant de façon significative les capacités des structures de formation locales (publiques et privées) – et dans certains cas les administrations publiques spécialisées -, l'OIF a décidé de s'appuyer notamment sur une plateforme de formation en ligne pour les prochaines phases du projet, un dispositif qui permet aussi de tester en grandeur nature les contenus de formation mis en place en vue de leur réplique.

Cette plateforme D-CLIC propose des contenus de formations en français créés, adaptés et/ou valorisés par l'OIF en vue d'être mis à la disposition de tout l'écosystème francophone, au-delà de la plateforme. Actuellement, des parcours de formation aux métiers de marketing numérique, de développement web et développement mobile sont disponibles dans la plateforme D-CLIC.

Afin d'assurer un bon accompagnement des apprenants, une meilleure appropriation des contenus de formation par les acteurs et un meilleur suivi de l'employabilité des jeunes formés, l'OIF compte organiser sur le terrain des activités de formation aux métiers du numérique et d'accompagnement à l'insertion professionnelle.

3. Objectif

Dans le but de former les jeunes et les femmes, aux métiers du numérique, y compris dans des zones rurales, l'OIF souhaite déployer sur le terrain, des activités de formation aux métiers numériques notamment en s'appuyant sur les contenus disponibles sur la plateforme D-CLIC.

Cet appel à candidatures vise à recruter des organismes à but non lucratif capables de concevoir et dispenser des formations aux métiers du numérique adaptées aux besoins locaux.

4. Description des missions

La (les) structure(s) retenue(s) par pays travaillera (travailleront) en étroite collaboration avec l'équipe-projet de la Direction de la Francophonie économique et numérique de l'OIF, et les Représentations régionales de l'OIF concernées par le projet D-CLIC. Elle(s) aura (auront) pour principales missions de :

- Mettre en œuvre des programmes de formation aux métiers du numérique notamment en s'appuyant sur les ressources disponibles sur la plateforme D-CLIC de l'OIF.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Élaborer un plan de formation détaillé couvrant les différents aspects des métiers du numérique identifiés par l'OIF et ses partenaires ;
- Adapter et personnaliser le contenu de formation en fonction des besoins spécifiques de chaque groupe cible et des exigences du marché local ;
- Le cas échéant, concevoir des supports pédagogiques et des ressources didactiques pour faciliter l'apprentissage des participants (en privilégiant que ses supports et ressources soient en ressources éducatives libres) ;
- Organiser et animer des sessions de formation interactives, pratiques et participatives ;
- Évaluer les apprentissages et les progrès réalisés par les participants tout au long de la formation ;
- Accompagner les participants dans la réalisation des projets pratiques ou de travaux dirigés pour mettre en pratique les connaissances acquises ;

- Soumettre des rapports périodiques sur l'avancement des activités de formation et les résultats obtenus (notamment en termes d'impact sur l'insertion professionnelle et l'employabilité des bénéficiaires formés) ;
- Accompagner les apprenants à l'insertion professionnelle notamment à travers des stages, l'apprentissage, l'emploi ou l'entrepreneuriat ;
- Assurer une bonne communication régulière et valoriser les activités réalisées sur terrain dans le cadre du projet D-CLIC dans le respect de la charte graphique et de communication de l'OIF ;
- Proposer, le cas échéant, des recommandations pour l'amélioration continue des activités de formation et la pérennisation des compétences acquises par les participants.

5. Résultats et livrables attendus

- ✓ Animation d'ateliers interactifs, de sessions de formation et d'activités d'accompagnement pédagogique adaptés aux besoins et aux niveaux des participants.
- ✓ Évaluation des activités de formation et recueil des retours des participants selon une logique d'impact.
- ✓ Formulation de recommandations stratégiques pour l'amélioration continue des activités de formation et la pérennisation des compétences acquises par les participants.

Au terme des missions, la/les structure(s) retenue(s) devront fournir :

- Un rapport complet de formation des cohortes intégrant les éventuelles recommandations.
- Le cas échéant, les modules de formation y compris ceux adaptés sur la base des contenus disponibles sur la plateforme D-CLIC.

Il est à noter que dans le cas où la structure retenue sera amenée, dans le cadre de sa mission auprès de l'OIF, à utiliser, adapter, concevoir, et/ou réaliser des contenus de formation, ceux-ci devront être des ressources éducatives libres, mises à disposition sous licence Creative Commons CC BY SA – Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International. Dans ce cas de figure, l'OIF pourra de fait réutiliser et mettre à disposition ces contenus notamment sur sa plateforme de formation D-CLIC.

6. Éligibilité

Le présent appel à candidatures est ouvert aux organismes à but non lucratif (associations, structures d'économie sociale, coopératives, centres de formation, etc.) spécialisés dans la formation au numérique et l'accompagnement des populations à la transformation numérique des sociétés. Il concerne les pays suivants : Bénin, Cameroun, Comores, Congo (République du), Gabon, Guinée, Maroc, Togo).

On entend par « organisme à but non lucratif » toute entité dotée d'une personnalité morale, publique ou privée, qui n'a pas pour but la recherche de bénéfices et dont les revenus sont réinvestis dans les projets déployés. Cela implique notamment le fait que l'organisme ne reverse pas de dividendes à aucun de ses membres et que son capital est réinvesti dans ses œuvres et/ou projets.

Les principaux critères d'éligibilité sont les suivants :

- Être formellement enregistré dans l'un des Etats membres de la Francophonie.

- Être régulièrement implanté dans la zone de mise en œuvre (Bénin, Cameroun, Comores, Congo (République du), Gabon, Guinée, Maroc, Togo) avec une facilité de déploiement en milieu rural / périurbain.
- Expérience avérée dans l'organisation et l'animation d'activités de formation aux métiers du numérique ;
- Expérience dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat ;
- Capacité à s'adapter aux différents contextes locaux.
- Expertise dans la conception de programmes de formation adaptés aux besoins spécifiques des publics cibles, en mettant l'accent sur l'inclusion et l'accessibilité.
- Possession de ressources pédagogiques et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des activités de formation.
- Capacité à mobiliser et former des animateurs, tuteurs et médiateurs numériques locaux.
- Capacité à évaluer l'impact des activités de formation et à fournir des rapports réguliers sur les progrès réalisés.

L'engagement envers la promotion de la diversité culturelle et linguistique dans le cadre des activités de formation serait un atout.

7. Calendrier de la prestation

- Juin - Décembre 2024
- L'équipe projet de l'OIF mettra à la disposition de l'organisme toutes les informations et documents disponibles nécessaires à l'accomplissement de la mission

8. Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera composé des éléments suivants :

- ✓ Présentation de l'organisme dont CV de la ou des personne(s) mobilisée(s),
- ✓ Portfolio et liste de références sur des conceptions et réalisations similaires,
- ✓ Méthodologie/plan de travail, et calendrier d'exécution,
- ✓ Budget détaillé (précisant notamment le nombre de jours / hommes des ressources mobilisées).
- ✓ Lettre signée par le dirigeant attestant sur l'honneur que l'organisme soumissionnaire est à but non lucratif, accompagnée des documents justificatifs.

Si un organisme répondant à l'appel envisage d'intervenir sur plusieurs pays, celle-ci devra soumettre des dossiers de candidature séparés (un par pays).

Le dossier de candidature doit être transmis **au plus tard le 7 juin 2024** à l'adresse suivante : appels.dcllic@francophonie.org en précisant l'objet suivant « **D-CLIC candidature volet Métiers du numérique – PAYS (préciser le pays)** ».